PRÉSENTATION DU TEF CANADA

Qu’est-ce que le TEF Canada ? Un test officiel et stratégique

Le TEF Canada (Test d’évaluation de français) est un test reconnu par IRCC (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada). Il permet de prouver vos compétences linguistiques en français pour :

- **Entrer dans le système Entrée Express**
- **Demander la résidence permanente**
- **Valider une demande d’admission au Québec**
- **Accéder à certaines formations universitaires**

Il comprend 4 épreuves obligatoires :

- **Compréhension orale**
- **Compréhension écrite**
- **Expression orale**
- **Expression écrite**

À noter : Contrairement à d'autres tests, toutes les épreuves doivent être passées dans une seule session.

Hbeschool.formation.contact@gmail.com

PRÉSENTATION DU TEF CANADA

L'ÉPREUVE DE LA COMPRÉHENSION ÉCRITE DU TEF CANADA

L'épreuve de compréhension écrite dure 60 min et consiste à répondre à une série de 40 questions concernant différents documents :

- **7 questions sur des documents de la vie quotidienne**
- **10 questions comportant des phrases et textes lacunaires**
- **5 questions avec une lecture rapide de textes et de graphiques**
- **10 questions sur des documents administratifs et professionnels**
- **8 questions sur des articles de presse**

Pour chaque question, vous aurez le choix entre quatre options de réponse, mais une seule sera correcte. Chaque réponse correcte vous rapporte 1 point. En cas de réponse incorrecte ou d'absence de réponse, aucun point ne sera accordé.

PRÉSENTATION DU TEF CANADA

L'ÉPREUVE DE LA COMPRÉHENSION ORALE DU TEF CANADA

L'épreuve de compréhension orale dure 40 minutes et comporte une série de 40 questions de la vie quotidienne (annonce publique, interview, conversation, émission de radio...) :

- **4 questions pour comprendre des conversations avec dessins**
- **4 questions pour comprendre des annonces publiques**
- **6 questions pour comprendre des messages sur répondeur**
- **6 questions pour comprendre des micros-trottoirs**
- **2 questions pour comprendre des chroniques radio**
- **6 questions pour comprendre des interviews**
- **2 questions pour comprendre un reportage**
- **10 questions pour comprendre des documents divers**

Hbeschool.formation.contact@gmail.com

PRÉSENTATION DU TEF CANADA

L'ÉPREUVE DE LA COMPRÉHENSION ORALE DU TEF CANADA

Pour chaque question, vous aurez plusieurs options de réponse présentées sous forme de liste ou de menu déroulant, mais une seule réponse est correcte. Une réponse correcte vous rapporte 1 point. En cas de réponse incorrecte ou d'absence de réponse, vous n'obtenez aucun point. Aucun point ne vous sera retiré en cas d'absence de réponse.

Il est primordial de rester concentré(e). Écoutez attentivement les enregistrements et répondez au fur et à mesure des questions. Veuillez noter que le jour de l'épreuve, les fichiers audios démarrent automatiquement. Vous ne pourrez pas réécouter les messages ni revenir en arrière.

Nous vous recommandons de prendre d'abord connaissance de toutes les questions et options de réponse avant de lancer l'écoute du document sonore.

Ensuite, sélectionnez une réponse, même si vous n'êtes pas sûr(e) à 100%, et passez à la question suivante. Une fois votre réponse validée, vous ne pourrez pas revenir en arrière.

PRÉSENTATION DU TEF CANADA

L'ÉPREUVE DE L'EXPRESSION ORALE DU TEF CANADA

L'épreuve d'expression orale se déroule en tête-à-tête avec un examinateur ou une examinatrice et se compose généralement de deux parties : la section A, d'une durée de 5 minutes, suivie de la section B, d'une durée de 10 minutes. Dans chaque partie, vous serez amené(e) à participer à un jeu de rôle basé sur un sujet donné. Ce sujet peut être une publicité, une petite annonce dans un journal, une offre d'emploi ou encore une proposition de loisirs.

SECTION A

Pour la section A , faites preuve de curiosité : votre objectif principal est d'obtenir le maximum d'informations concernant la publicité ou l'activité qui vous est présentée ! Face à votre interlocuteur ou votre interlocutrice, vous devrez poser des questions pertinentes ou reformuler ses réponses afin d'obtenir des précisions supplémentaires.

SECTION B

Dans la section B, mettez en avant votre pouvoir de conviction : votre objectif est de présenter une activité à votre interlocuteur ou votre interlocutrice et de trouver les arguments qui le persuaderont d'y participer ! Vous devrez exprimer votre opinion de manière claire et convaincante, en illustrant vos propos par des exemples pertinents.

Hbeschool.formation.contact@gmail.com

PRÉSENTATION DU TEF CANADA

L'ÉPREUVE DE L'EXPRESSION ÉCRITE DU TEF CANADA

Durée totale : 60 minutes

Section A – faits divers

Dans cette activité, votre objectif est de proposer une suite de texte cohérent et pertinente, en fournissant des détails, des explications et des informations nouvelles qui ne sont pas incluses dans l'énoncé initial. L'essentiel est de transmettre les informations de manière efficace.

Nombre de mots : 80 mots minimum.

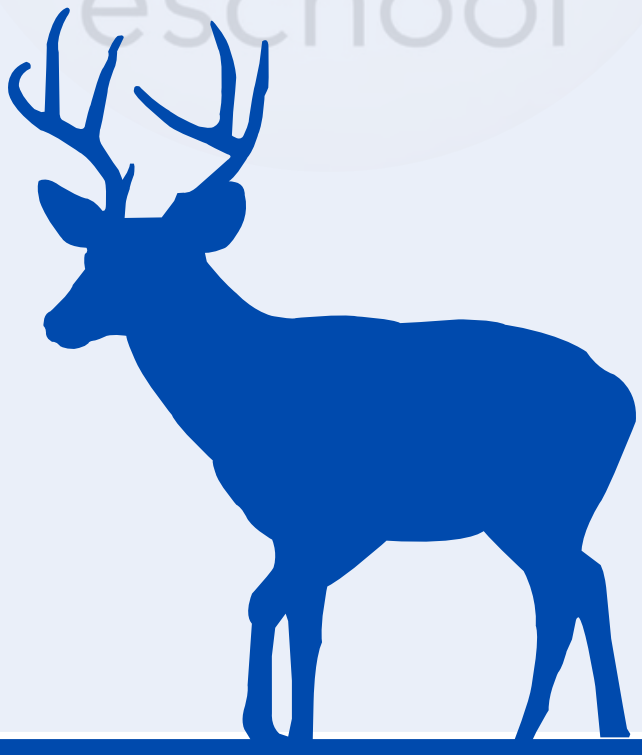
Section B – Lettre argumentée

L'argumentation demeure le principal objectif de cette activité. Il s'agit d'exposer un point de vue clair et structuré. Selon les indications données, vous serez amené(e) à rédiger un texte dans lequel vous expliquerez votre accord ou désaccord, en appuyant votre position avec des arguments solides et des exemples pertinents.

Nombre de mots : 200 mots minimum.

TEF CANADA, ON EST LÀ !

TEF TEST D'ÉVALUATION DE FRANÇAIS



Hbeschool.formation.contact@gmail.com